

ZSUZSA SIMONFFY

L'implicite en termes de champs topiques

Introduction

Dans notre contribution, nous nous proposerons de poser quelques jalons théoriques à la réflexion sur la notion d'implicite. Nous nous bornerons à envisager la manière dont le phénomène qu'il recouvre peut être attaché à une théorie sémantique dans le cadre de laquelle s'inscrivent nos pratiques d'analyses discursives et lexicales.

La variété de termes

La plupart des linguistes sont d'accord avec l'idée selon laquelle une affirmation peut en cacher bien d'autres, ce qui conduit à faire admettre dans tout énoncé deux contenus distincts dont l'un se greffe sur l'autre. Ce qui partage cependant les linguistes, c'est la manière dont ils arrivent à en rendre compte. La variété des termes proposés pour décrire ce phénomène de greffage nous conduit de l'implication/implication/implicature, en passant par l'allusion/insinuation, jusqu'au présupposé/présupposition/sous-entendu.

Le traitement de la question de l'implicite, plus qu'une simple question de terminologie, dépend de la manière dont l'organisation interne des énoncés est envisagée. Malgré la grande variabilité précédemment signalée, l'organisation interne est systématiquement représentée en deux parties.

(i-ii) Fondé sur le fonctionnement logique du langage, le premier principe permet d'attribuer une certaine propriété à un objet, dont la conséquence est de distinguer deux parties dans la description sous les termes de *sujet* et *prédicat*, et à force d'élargir cette distinction, on obtiendra deux nouveaux termes tels que *relation* et *argument*.

(iii) Fondé sur une approche psychologique, la distinction produira le couple de termes *thème* et *rhème* qui recouvrent réciproquement ce dont parle le locuteur et l'information qu'il entend apporter.

(iv) La distinction entre *posé* et *présupposé* est établie en fonction de leurs propriétés différentes vis-à-vis de la négation et de l'interrogation. Le présupposé ramené à ce qui est connu reste impossible à mettre en doute. À noter que la définition en a été donnée non seulement en termes de condition de vérité, mais aussi en termes de condition d'emploi ou en termes d'illocutoire.

(v) Suite à l'éclatement du sens, le principe organisateur fondé sur le dialogisme est *le point de vue* pour signaler que le locuteur n'est pas la seule source de ce qu'il dit, mais renvoie à l'intérieur de son énoncé à plusieurs sources, qui ne pourraient pas être articulées en une pensée unique. Dans cette perspective, l'implicite entretient une relation étroite avec la subjectivité¹. La description sémantique devra alors rendre compte de cette subjectivité. Nous insistons : il s'agit d'une subjectivité créée par la langue, et non pas – à l'inverse de ce qu'on pense souvent – d'une subjectivité qui fonderait la langue. L'analyse de la subjectivité énonciative a été engagée dans la perspective d'accorder une attention particulière à un certain nombre d'expressions ne permettant plus de maintenir la conception véridative de la langue². Cela rejoint aussi l'idée selon laquelle au cours de la communication, le locuteur ne transmet ni pensée, ni sentiment, ni intention à son interlocuteur, mais il lui fait construire du sens. Il convient de noter un corollaire important pour notre propos : la signification lexicale n'apparaît pas comme une entité que l'on pourrait transmettre ou même transposer, mais comme un ensemble de contraintes³.

D'une observation à une question

Après avoir rappelé la portée du phénomène de l'implicite, nous proposons de partir d'une observation empirique. Quand le locuteur parle, il se trahit dans

¹ Depuis Benveniste (1966 : 262) il est indéniable qu'une subjectivité loge dans la langue et la répartition traditionnelle entre une partie représentationnelle et une autre, modale n'est plus tenable. L'intérêt de la distinction entre interprétation et sens consiste à montrer que ce n'est pas la subjectivité qui fonde la langue, alors que l'intérêt de distinguer le sens de la signification permet de montrer l'inverse, une subjectivité qui est fondée par la langue. Plus précisément, la langue trouve ou se trouve un sujet qui l'assume, ce qui indique un rapport de domination qui va de la langue au sujet et non l'inverse.

² Nous pensons ici particulièrement à l'appareil formel de l'énonciation, aux indexicaux.

³ Voir la définition de la sémantique comme un ensemble de contraintes dans Raccah (2006).

la mesure où ses paroles révèlent aussi autre chose que ce dont il a l'intention de parler. Appelons-le, suivant la subjectivité adoptée, ses manières de voir le monde, ses points de vue. Mais comment rendre compte de cette observation, comment rendre compte des points de vue qui transparaissent à travers ses discours ?

Plus que de donner l'inventaire des marqueurs de l'implicite, nous nous proposons de généraliser cette idée selon laquelle les préférences du locuteur deviennent accessibles aux autres à travers ses discours⁴. Cependant, l'idée généralisée nous amène à adopter une conception selon laquelle : si tout discours révèle les points de vue de son locuteur, la langue, elle, est susceptible de nous fournir les moyens pour les révéler.

Exemples illustratifs

Pour illustrer le fait que les discours expriment des points de vue implicites des locuteurs, nous avons recours d'abord à un extrait d'un débat télévisé, cité dans Doury (2004) sur l'influence astrale.

(1).L'astrologue : Vous savez qui me rappelez ?

L'astronome : peu m'importe, peu m'importe.

L'astrologue : Lord Kelvin qui au début du XX^e siècle disait « l'aviation n'existe pas, on ne pourra jamais voler parce que le métal est plus lourd que l'air », voilà ce que vous me rappelez. (Duel sur la Cinq, 6 juin 1988).

L'astrologue établit un parallèle entre la position de Kelvin et la position de l'astronome, reposant sur des caractéristiques partagées par les deux situations, mais ces caractéristiques en premier lieu le manque de clairvoyance, sont précisément laissées dans l'implicite.

Or, la forte charge idéologique des discours apparaît même dans des énoncés tout simples indépendamment de toute référence à une autre situation différente de celle dans laquelle l'énoncé en question est proféré. Pour construire le sens de l'énoncé (2), nous sommes obligés d'accepter la position adoptée par le locuteur à partir de laquelle nous voyons la situation.

(2).Marie est serveuse mais honnête.

⁴ Ce qui n'empêche pas d'utiliser les moyens qui lui permettraient le masquage systématique de son opinion. La question est plus complexe, car afficher de manière démonstrative son indifférence vis-à-vis d'un sujet peut servir le contraire : laisser entendre que la posture de neutralité est un moyen de masquer une opinion.

Comment calculer alors la force idéologique des mots de ce fragment de discours ? En prenant en considération la contrainte imposée par le connecteur *mais*, ainsi que la contrainte imposée par le mot *honnête*. En combinant les deux, on peut déterminer les points de vue implicites qu'il est nécessaire d'attribuer aux mots pour pouvoir les interpréter. Suivant la première contrainte, *serveuse* évoque un point de vue opposé à celui évoqué par *honnête* de telle manière que l'adjectif imposant un point de vue positif dans toute situation fait révéler le point de vue négatif de *serveuse*. Pour interpréter cet énoncé, l'interlocuteur doit admettre que les serveuses sont en général malhonnêtes, même s'il n'est pas personnellement de cet avis.

D'un point de vue à l'autre

Tout ce qu'un discours oblige à admettre constituera son cadre idéologique. *Idéologie* est entendue, contrairement au sens d'idées fausses et injustifiées, comme un ensemble de contraintes préalables à l'interprétation⁵. Or, certaines observations nous autorisent à admettre l'hypothèse (Bruxelles, Raccah : 1992) selon laquelle, non seulement les discours et les énoncés, mais aussi les mots du lexique peuvent être décrits en termes de points de vue implicites. Ils servent alors des présupposés idéologiques. Si l'on admet que certains points de vue deviennent lexicalisés, la question se pose : comment passer du calcul de la charge idéologique du discours à celle de la langue ?

La réponse passera par le choix d'un modèle descriptif adéquat pour décrire dans un cadre unifié l'ensemble des contraintes sur la construction des points de vue. C'est le modèle topique, issu de la théorie de l'argumentation dans la langue d'Anscombe et Ducrot, et amélioré dans les travaux de Raccah.

Reprenons l'idée selon laquelle, quand le locuteur semble parler d'un certain état du monde, il trahit en même temps sa subjectivité. Comment serait-il possible de comparer ce qu'il dit à d'autres états du monde, qui trahissent aussi d'autres subjectivités ? Par le recours à l'argumentation. En fait, cela revient à dire qu'entre l'état du monde représenté et l'état mental du sujet parlant, certains principes argumentatifs sont insérés. Pour que l'on puisse rendre compte de cette possibilité de comparaison, la notion de *topos* a été

⁵ Voir note n°3.

introduite (Bruxelles, Ducrot, Raccah : 1993). Prenons un objet X doté de propriété P. Mettons-le en relation avec Y, doté de propriété Q. Plus il est justifié de parler de P, plus il est justifié de parler de Q. En simplifiant : //+ – P, + – Q//. Si l'on prend un locuteur qui dit :

(3). Pierre a monté la valise de Marie au 10^e étage et elle ne l'a même pas remercié.

il évoque le principe de l'échange qu'il présente comme général et partagé, principe argumentatif selon lequel //+ – service, + – gratitude//. L'énoncé (3) nous oriente vers une certaine conclusion telle que *Elle est impolie, fruste, etc.* Indépendamment de l'intention du locuteur et du but de la conversation, les énoncés de la phrase ont cette orientation argumentative.

Reprenons le *topos*. Le schéma //+ – P, + – Q// représente bien une corrélation, mais ne dit rien ni de P, ni de Q un à un. La corrélation est explicite : si P monte, Q monte, si P descend, Q descend. Malgré la possibilité de situer un énoncé à un grade sur P et un autre sur Q, ils restent indépendants l'un de l'autre, or, c'est contre-intuitif. Si le *topos* assure l'enchaînement de deux énoncés, il n'y a aucune relation logique ou linguistico-sémantique qui pourrait le justifier. En effet, a priori, quelle relation sémantique pourrait-on établir dans le cas de l'énoncé (4)

(4). Fais lui un sourire, il a monté ta valise au 10^e.

entre le sourire et la montée de la valise ? Contrairement aux relations logiques, dans cette argumentation, le deuxième membre ne peut pas être indépendant du premier membre, et inversement. Ce n'est pas n'importe quel sourire et ce n'est pas n'importe quelle montée de valise qui entrent en question, puisqu'on peut dire un autre énoncé (5) :

(5). Fais lui un sourire, il a résolu ton problème.

dont le locuteur ne voit pas de la même manière le sourire que celui du (4) : ce n'est pas le même sens qui se construit. Pour pouvoir rendre compte de cette observation, Raccah a introduit la notion de *champ topique* qu'il définit de la manière suivante : « *Le couple (X,Y) est un champ topique si et seulement si l'une des deux conditions suivantes est respectée : (i) X est un champ*

conceptuel et Y est une valeur (bien ou mal) ou (ii) X est un champ conceptuel et Y est un champ topique ». (Raccah 2006 : 148)

Grâce à la propriété du concept de point de vue qui fait qu'un point de vue sur une entité peut être partiellement déterminé par un point de vue sur une autre entité, il est possible de construire récursivement, à partir de points de vue élémentaires, des points de vue plus complexes, enchâssant ces points de vues élémentaires. Le modèle topique rend compte de cette propriété d'enchâssement des points de vue au moyen de champs topiques définis récursivement, et c'est ce qui permet de considérer un champ topique non seulement comme une façon de voir un champ conceptuel ou comme un principe de gradation pour d'autres champs topiques, mais aussi comme un implicite qui se greffe sur un énoncé donné. L'exemple emblématique doit être ici rappelé : l'analyse du mot *riche* élaborée par Raccah (2005) montre comment un mot du lexique contraint d'autres points de vue à travers son champ topique du *pouvoir* : *la possession* est considérée du point de vue du *pouvoir*, lequel peut être vu positivement ou négativement.

De l'implicite à la culture

En somme, si l'on prend au sérieux l'idée selon laquelle les champs topiques sont utilisés pour décrire un point de vue sur une entité au moyen des points de vue sur d'autres entités, alors le modèle topique est aussi efficace dans la mesure où il permet de rendre compte de la dimension culturelle des langues sous forme d'implicite. Nous suggérons d'entendre par *culture*, un ensemble de points de vue par lesquels les membres d'une communauté donnée sont obligés de voir le monde, indépendamment du fait qu'ils y adhèrent ou pas. Nous pouvons ajouter que les propriétés des entités sont universelles, de même, les concepts ne sont pas propres à une langue donnée, mais les points de vue, eux, inscrits dans une langue donnée, permettent, d'une part, de montrer quelles sont les visions du monde qui caractérisent une langue et, d'autre part, de traiter ensemble langue et culture.

Quant à l'explicitation des relations entre langue et culture, nous aurons recours au classement des énoncés que nous rappelons ici brièvement. Suivant la terminologie de Raccah (1990), l'énoncé s'appuyant uniquement sur la doxa explicite le *topos* déjà inclus dans les mots qui y figurent. L'énoncé sera alors

qualifié de (i) doxal, dans le cas contraire, il aura une caractéristique (ii) non-doxale. Les énoncés non-doxaux se divisent à leur tour en deux catégories : celle qui englobe des enchaînements (ii') a-doxaux et celle qui réunit des enchaînements (ii'') para-doxaux. Quant à la catégorie des énoncés (i) doxaux⁶, le *topos* utilisé est directement lié à un des mots de la phrase, ce qui permet de rendre la relation langue et culture explicite. L'axe dans lequel on oppose les énoncés est donc relatif à la doxa : les énoncés respectant les principes de la communauté sont opposés aux énoncés qui ne respectent pas ces mêmes principes de la communauté.

Perspectives

Un enseignement à tirer consiste à reconnaître que l'implicite conversationnel dans le sens « gricéen » du terme peut être ignoré à la réception, alors que l'implicite linguistique en termes de champ topique constitue un cadre contraignant la construction du sens. Pour aller un peu plus loin, il convient de signaler aussi le gain que la contribution de la « théorie de l'argumentation dans la langue » à la pratique de la traduction des langues peut nous apporter.

Et pour terminer, nous indiquons l'intérêt d'un cadre tout à fait différent du modèle topique et aussi de la linguistique. La problématique pratiquée par Meyer (1986) envisage l'implicite, par rapport à l'explicite, comme un renvoi à une autre réponse, donc à une autre question qui se pose.

Références bibliographiques

- BENVENISTE Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
BRUXELLES Sylvie, RACCAH Pierre-Yves (1992), « Argumentation et sémantique : le parti-pris du lexique », in : *Énonciation et Parti-pris* (W. De Mulder, F. Schuerewegen, L. Tasmowski éd.), Anvers, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, p. 59-73.

⁶ Raccach (1990 : 198) : « Un champ topique associé à un mot est dit intrinsèque à ce mot. Un *topos* intrinsèque à un mot est le *topos* canoniquement associé à un champ topique intrinsèque à ce mot. Un énoncé d'une phrase contenant un mot M peut utiliser [...] un *topos* intrinsèque à M : il s'agit alors d'un énoncé doxal [...] ».

BRUXELLES Sylvie, DUCROT Oswald, RACCAH Pierre-Yves (1993), « Argumentation et champs topiques lexicaux », *Cahiers de Praxématique*, vol. 21, p. 88-104.

DOURY Marianne (2004), « La position du chercheur en argumentation », *Semen*, vol. 17, [En ligne], mis en ligne le 29 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2345.html>. Consulté le 20 avril 2009.

MEYER Michel (1986), *De la problématique*, Bruxelles, Mardaga.

RACCAH Pierre-Yves (1990), « Signification, sens et connaissance : une approche topique », *Cahiers de Linguistique Française*, vol. 11, p. 179-199.

RACCAH Pierre-Yves (2005), « Une sémantique du point de vue : de l'intersubjectivité à l'adhésion », *Discours Social*, vol. 21, 1, p. 205-243.

RACCAH Pierre-Yves (2006), « Polyphonie et argumentation : des discours à la langue (et retour...) », in : *L'un et le multiple* (Zs. Simonffy éd.), Budapest, Tinta Könyvkiadó, p. 120-152.

ZSUZSA SIMONFFY

Université de Pécs

Courriel : zsffy@yahoo.fr